



Postulat

Protéger les sols pour protéger les eaux

Les sécheresses et canicules se multiplient et s'intensifient, comme nous l'avons constaté une nouvelle fois ces derniers mois. Au-delà des impacts directs sur les débits de nos sources et cours d'eau, ces phénomènes ont aussi des conséquences néfastes sur les sols qui, s'ils ne sont pas protégés, s'assèchent et perdent de la matière organique.

En milieu agricole, la préservation des sols passe par des techniques dites de conservation, lesquelles ne sont pour l'heure pas encore généralisées. Il s'agit notamment de maintenir autant que possible un couvert végétal sur les sols plutôt que de les labourer.

La matière organique des sols, riche en carbone, doit ainsi être mieux préservée, sans quoi les sols perdront leurs nombreuses fonctions de préservation de la biodiversité, mais aussi de filtre et de régulateur des eaux dans le sous-sol.

Le problème de la dégradation des sols est également climatique, puisqu'un sol qui perd de la matière organique libère du CO₂ dans l'atmosphère. A l'inverse, un sol enrichi en matière organique va stocker du CO₂. Le potentiel de stockage étant important, il fait l'objet de nombreuses recherches et projets depuis quelques années dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique.

Au niveau jurassien, la Fondation rurale interjurassienne mène depuis 3 ans un projet de préservation des sols nommé Terres Vivantes. Ce projet, limité dans le temps, connaît un grand succès, du fait de soutiens financiers mais aussi de l'inquiétude grandissante des agricultrices et agriculteurs qui voient leur outil de travail se détériorer.

Le bassin d'alimentation de certains captages d'eau potable de Delémont comprend une part importante de terres agricoles. La dégradation de ces terres pourrait amener à une dégradation de la qualité des eaux captées, par manque de filtration naturelle. Cela mènerait à la nécessité de traiter les eaux avant leur distribution, avec tout ce que cela implique en termes de coûts et de dépenses énergétiques.

Au vu des éléments ci-dessus, il est demandé au Conseil communal :

- **D'étudier, en partenariat avec la Fondation rurale interjurassienne et les agricultrices et agriculteurs concernés, l'intérêt à poursuivre et intensifier le projet Terres Vivantes à l'intérieur des bassins versants des captages d'eau potable de la commune.**
- **Cas échéant, de proposer au Conseil de ville de valider le principe de soutiens financiers aux agricultrices et agriculteurs, via le budget lié à l'eau potable, pour appliquer rapidement et durablement les principes de l'agriculture de conservation dans les bassins versants de nos captages.**

Delémont, le 29 août 2022

Pour le groupe socialiste,

Christophe Badertscher

Gossod, A. Schneider, R. Jeand, P. B., B. Müller, J.